

Φ-488

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES



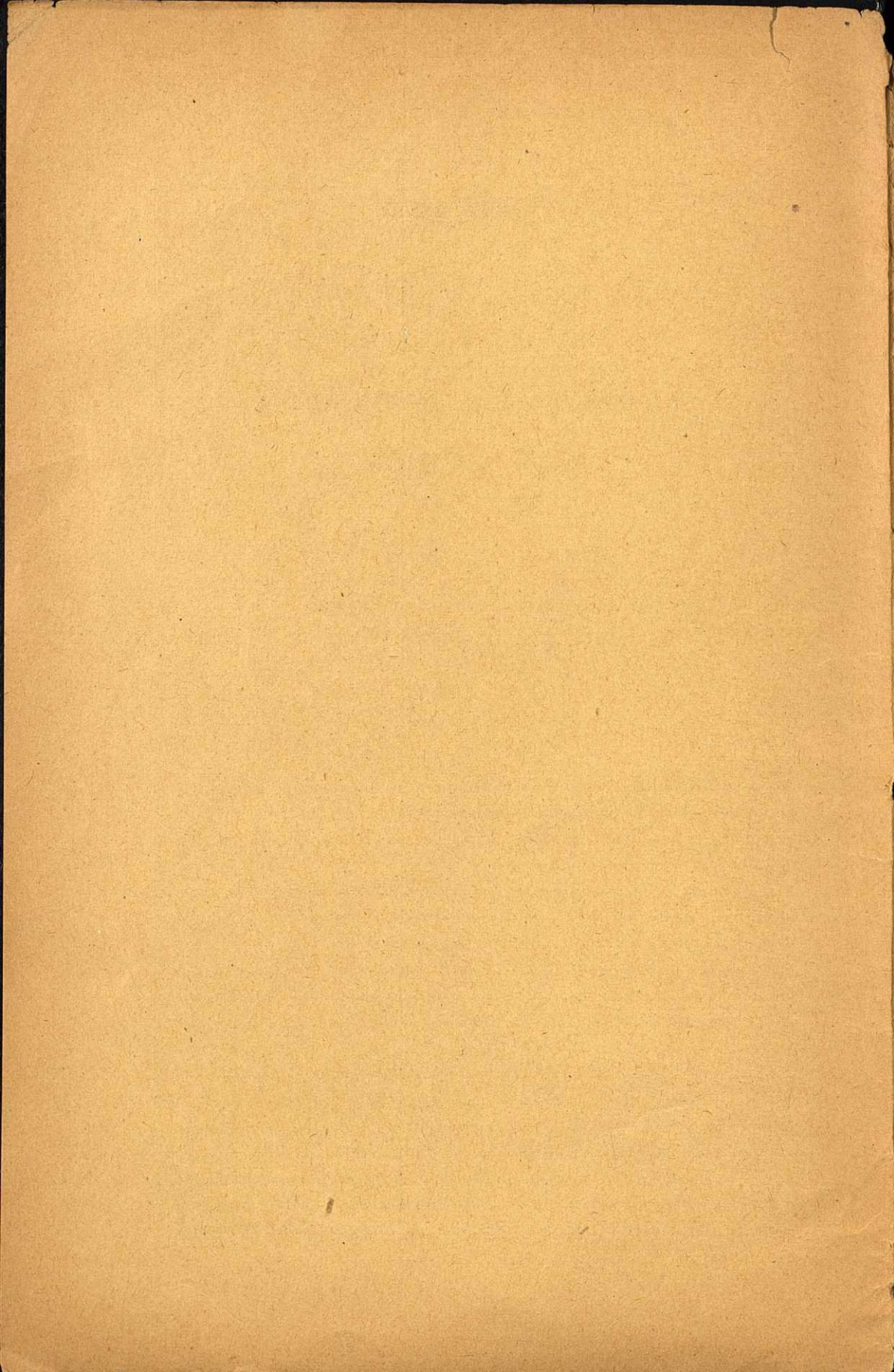
Neuvième Année 1898-1899



QUIMPER

Quimper. — Imp. EMILE COSQUER, 20, rue Keréon

1899



BULLETIN
DE
L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES

Neuvième Année 1898-1899

RÈGLEMENT

1° *L'Association Pyrénéenne* a pour but de répandre dans les herbiers les plantes rares ou critiques de l'Europe. Elle n'admet à l'échange que les *phanérogames*, les *cryptogames vasculaires* et les *characées*.

2° Pour faire partie de l'association, il suffit d'en adresser la demande à *M. Giraudias*, directeur, qui donne avis de l'admission.

3° Les personnes qui désirent prendre part à l'échange doivent adresser au directeur, le 1^{er} octobre au plus tard, la liste des plantes qu'ils mettent à la disposition de l'association. Cette liste sera dressée *par ordre alphabétique*; elle indiquera la provenance des plantes offertes et le nombre des parts disponibles. On n'y devra comprendre que des espèces intéressantes et exclure les plantes ubiquistes et toutes celles dont on ne peut fournir au moins 5 parts, à moins, dans ce cas, qu'il ne s'agisse de plantes d'une valeur exceptionnelle.

Le catalogue général, dressé d'après les listes individuelles, sera imprimé et distribué vers le 15 novembre à chacun des associés qui devront, dans la quinzaine, faire connaître leurs desiderata. Après avoir pris note des demandes, le directeur fera connaître à chacun, dans le plus bref délai, le nombre de parts à fournir de chaque espèce; l'envoi devra être fait immédiatement au directeur et lui parvenir avant le 15 janvier.

4° Les envois au directeur devront être faits *franco à domicile*, ne contenir que des plantes convenablement préparées, complètes, fleurs et fruits, bien représentées, chaque part accompagnée d'une étiquette et placée sur une feuille de papier dont la dimension n'excédera pas 46 c. sur 28. Les étiquettes donneront toutes les indications utiles, notamment le nom du collecteur, le pays, le département ou la province où la plante aura été recueillie. Elles devront être rédigées dans une langue courante et écrites

en caractères romains.

Les parts d'une même espèce seront placées dans une feuille double portant lisiblement le nom de la plante qu'elle renfermera et le nombre de parts. Les plantes seront classées alphabétiquement comme la liste qui devra toujours accompagner l'envoi et énoncera le nombre des parts envoyées.

5° Les plantes que le directeur jugerait indignes de figurer dans une collection, celles dont les étiquettes seront incomplètes, seront retournées à l'expéditeur ; les parts incomplètes ou insuffisantes, à moins que cette défectuosité n'ait été annoncée, seront réservées ou réunies, et les étiquettes des parts supprimées comptées comme plantes à l'expéditeur.

6° Il ne sera rien donné en échange des espèces envoyées que le directeur n'aurait pas demandées, à moins qu'il ne s'agisse de plantes d'une valeur exceptionnelle.

7° Il sera tenu compte dans la plus large mesure des desiderata de chacun ; néanmoins, à raison des erreurs inévitables dans la répartition, il ne sera fait droit aux réclamations qu'autant que les erreurs signalées dépasseraient pour un seul membre 10 % de ce qui lui revient.

8° Pour subvenir aux frais d'impression, chaque associé paiera avant le 15 janvier une cotisation annuelle de 4 francs. Le port des envois, aller et retour, sera à la charge des associés. Les cotisations non payées au 1^{er} février seront, en France, recouvrées par la poste, par les soins du directeur qui ajoutera 50 centimes pour les frais de recouvrement. La cotisation pourra, après entente avec le directeur, être remplacée par une retenue supplémentaire de 10 % laquelle ne pourra être inférieure à 80 unités.

9° Il sera prélevé sur chaque envoi 10 % du nombre total des parts qui les composeront, jusqu'à 400 unités ; 12 % de 400 à 1500 unités et 15 % au-dessus de 1500 unités. Cette retenue sera augmentée de 5 % pour les envois qui n'auront pas été effectués dans le délai réglementaire et ceux dans lesquels les clauses du règlement imprimées en italique n'auront pas été observées.

10° L'échange a lieu d'après la valeur attribuée à chaque plante dans le catalogue ; le chiffre de 3 unités représentant la valeur ordinaire et pouvant être porté à 4, 5, 6 unités et même davantage, selon le degré de rareté. Le directeur aura le droit de réduire la valeur annoncée si les échantillons ne répondent pas aux exigences légitimes de l'association.

La valeur en numéraire de chaque unité est fixée à 0,05 centimes pour les associés et 0,06 centimes pour les personnes étrangères à la société. Ces dernières acquitteront en outre les frais de port et d'emballage.

11° L'inscription d'une plante sur une liste d'offre est considérée comme un engagement de la fournir. En cas de refus sans motif sérieux, il sera prélevé sur le reste de l'envoi une retenue égale à 10 $\frac{0}{100}$ des exemplaires non envoyés ; s'il s'agit d'un envoi entier, la retenue sera de 20 $\frac{0}{100}$.

12° La société publie chaque année, selon ses ressources, un bulletin contenant les noms des sociétaires, des renseignements et avis sur la distribution et des notes critiques sur les espèces distribuées. Ce bulletin est distribué gratuitement aux adhérents qui ont payé la cotisation annuelle ainsi qu'aux acheteurs qui auront acquis au moins une centurie. Son prix est de 2 francs pour les autres personnes.

13° Le directeur aura le droit de limiter le nombre des associés, il pourra aussi retenir les envois jusqu'après le paiement de la cotisation et des frais d'envoi.

Le Directeur,
L. GIRAUDIAS.

LISTE DES ASSOCIÉS INSCRITS AU 1^{er} MAI 1899

1° ANCIENS

M^{me} GYSERGER.

MM. AULA ; BÉCOURT ; BEHRENDSEN ; BERNOULLI ; BICKNELL ; BOZON ; BRUYAS ; CHEVALLIER ; CORNAZ ; COSTE ; DÉPALLIÈRE ; DUFFORT ; DUFFOUR ; FRITZSCHE ; GIRAUDIAS ; GONOD D'ARTEMARE ; GRECESCU ; GROSS ; GUILHOT ; HERVIER ; KELLER, Louis ; KNEUCKER ; KREBS ; LÉVELLÉ ; LORENZEN ; MANDON ; MARTELLI ; MARTIN ; MARTY ; MULLEY ; NOFFRAY ; PAU ; PELLAT ; PETRY ; POSCHARSKY ; REYNIER ; ROUX ; RUTHE ; DE SAULSES LARIVIÈRE ; SCHINZ ; SENNEN ; SINTENIS ; SOMMIER ; STEURER ; STRIBRNY ; SUDRE ; THÉRIOT ; TŒPFFER ; TOUSSAINT ; VACCARI ; VIDAL ; VIOLLEAU ; WAGNER.

2° NOUVEAUX

C. BAENITZ, à Breslau (Silésie).
C. BERTRAND, à Roquebrune (Var).
P. BLANC, à Miramas (Bouches-du-Rhône).
Comte de BOISSIEU, à Varambon (Ain).
CHARREL, à Marseille.
CONILL, à Sorède (Pyrénées-Orientales).
abbé SOULIÉ, à St-Geniez (Aveyron).

Observations

Cette année encore la distribution a pu avoir lieu en temps normal, mais je ne saurais trop répéter que ces précédents ne sauraient être considérés comme une règle pour l'avenir et que telles circonstances qui ne se sont pas présentées jusqu'ici peuvent retarder les envois de 2 ou 3 mois.

La très grande majorité des envois était satisfaisante et je n'ai eu à me montrer sévère que pour un petit nombre d'échantillons, encore mes décisions ne sont elles jamais acceptées sans discussion et le botaniste qui en est l'objet trouve toujours que j'ai été aussi sévère pour lui qu'indulgent pour les autres. Un d'eux m'a même adressé une longue mercuriale qui, au milieu d'observations fort justes, contient des critiques par trop sévères et selon moi inacceptables. Il arrive souvent que des échantillons sont incomplets par suite de l'absence de la fleur ou du fruit ; sans doute de telles parts ne sont pas parfaites, mais les botanistes sédentaires ont beau jeu à se plaindre, car il leur est facile d'éviter cette critique en visitant plusieurs fois des stations qu'ils ont sous la main. Il n'en est pas de même de ceux qui herborisent loin de chez eux et pendant un temps relativement bref. Devront-ils laisser sans les récolter les espèces rares qu'ils rencontrent, sous prétexte qu'elles ne sont pas en état ? Pour ma part, ce n'est pas mon avis et mon herbier contient bien des parts qui sont dans ce cas, signées cependant de noms dont la science botanique s'honore. Il ne peut entrer dans l'esprit de personne de se contenter des échantillons d'une seule localité. Plusieurs parts réunies se complètent l'une par l'autre et leur présence côte à côte éclaire bien des problèmes. D'autre part les herbiers sont surtout des documents de géographie botanique, les meilleures descriptions sont faites sur le vif.

Quoiqu'il en soit, que nos confrères veuillent bien prendre note de tout ceci et nous indiquer à l'avance toutes les défauts que peuvent présenter les échantillons offerts.

Le règlement qu'on trouve plus haut contient quelques légères modifications jugées indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Le prélèvement se trouve augmenté au-delà de 400 unités. Ce léger impôt (si je puis dire) permettra d'admettre sans cotisation certains membres qui peuvent nous être utiles mais que leur situation modeste ne permet pas de supporter les frais imposés aux associés.

Le Directeur,

L. GIRAUDIAS.

NOTES CRITIQUES SUR LES PLANTES DISTRIBUÉES

N° 233 --- **Diplotaxis Prolongi.** Bois. *D. viminea* Dc. v. *integrifolia* Lang. pug. p. 173.

Cette plante distribuée de Montredon (Bouches du Rhône) par M. A. Reynier, sous le nom de *D. praecox* Lge, est nouvelle pour la flore de France. Les échantillons de Provence sont identiques à ceux qu'a publiés M. de Heldreich dans son *Herbarium graecum normale* sous le n° 1403, la forme de la feuille est très remarquable ; il ne s'agit pas d'une simple variation, mais probablement d'une bonne variété ou d'une race fixée.

L. G.

N° 234 — **Viola hirta**, var. *pallidula* Sudre.

Plante grêle : feuilles d'un vert pâle, à pétiole très hispide ; fleurs médiocres d'un violet bleuâtre, à éperon grêle, arqué, d'un blanc pur. Plante à pollen pur.

Tarn : près, à Soual.

H. S.

N° 235. — **Arenaria Lloydii** Jord. var. *glandulosa*. Thér.

Je me contente de reproduire l'article que M. L. CORBIÈRE a consacré à cette variété dans le " *Deuxième supplément à la nouvelle flore de Normandie, Caen, 1898, p. 162.*

« Dans la description de cette plante, j'ai dit (*Nouv. flore de Normandie*, p. 103) : *parfois glanduleux-visqueux dans le haut.* « Je n'attachais qu'une importance minime à cette variation, et ne « lui ai pas donné de nom spécial ; mais MM. Rouy et Foucaud décrivant la même plante (*Gb. de Fr. III, 1896, p. 241*) comme « non « glanduleuse » je dois ajouter que *A Lloydii* est réellement, bien que « rarement, *glanduleux-visqueux* dans la partie supérieure, spécialement sur les sépales. De tels échantillons ont été récoltés, en particulier, à Bruneval, sur le littoral de la Seine-Inférieure, par mon « collaborateur M. Thériot, qui doit les publier prochainement sous « le nom de var. *glandulosa.*

I. THÉRIOT.

Pour la description des *Rubus Martrini, occitanicus, pauciglandu-*

losus, timendus Sudre, voir : Excursions botaniques dans les Pyrénées, 2^e partie : Rubus de l'Ariège, in Bull. Associat. franc. de botanique.

N^o 236.—**R. argillaceus.** Sudre.— Du gr. du *R. ulmifolius* Schot.

Très robuste ; turion à aiguillons courts ; feuilles caulinaires très amples, coriaces, très finement dentées ; foliole terminale à pétiole égalant la 1/2 de sa hauteur, suborbiculaire, peu échancrée, cuspidée ; inflorescence petite, dense, nue, poilue, à aiguillons falqués ; pétales roses ; étamines et styles blancs ou roses.

Plante à pollen très fortement mélangé et à fructification partielle. Hybride ? *R. ulmifolius + conspicuus* ?

Albi, à La Mouline, tertres argileux ; plusieurs buissons. (Tarn).

N^o 237. — **R. bellus.** Sudre, Herb. (1896) — (Gr. des *R. radulæ*).

Plante voisine mais distincte du *R. timendus* (de l'avis même de M. Boulay). Foliole caulinaire terminale suborbiculaire, plus longuement acuminée, les latérales de même beaucoup plus larges, les supérieures grises en dessous. Inflorescence courte, très lâche, plus feuillée, à aiguillons très nombreux ; calice imparfaitement réfléchi ; pétales roses ; étamines rosées dépassant les styles à base carnée ; jeunes carpelles glabres. Très fertile.

Intermédiaire entre les *R. timendus* et *occitanicus*.

Cambon, haies, entre le Peyroulié et le moulin.

(TARN).

N^o 238. — **R. exotericus.** Sudre. — *R. caesioides + phyllostachys*. (Gr. du *R. nemorosus* Auct.) — Turion un peu anguleux, non glauque, glabrescent, à glandes rares, à aiguillons un peu inégaux. Feuilles 5-nées, grises et poilues en-dessous ; foliole terminale suborbiculaire, en cœur, peu acuminée, les autres amples, se recouvrant par les bords. Inflorescence subcorymbiforme, poilue à glandes rares ; calice tomenteux à lobes imparfaitement réfléchis ; pétales grands, blancs, largement ovales ; étamines blanches dépassant les styles verdâtres ; jeunes carpelles glabres. Drupéoles grosses, noires, très peu nombreuses.

Çà et là avec les parents qui sont très communs dans le Tarn.

Albi, S. Urcisse, Graulhet, Mézens, Tessonnières, S^t Benoît, etc.

(TARN).

N^o 239 — **R. foliatus.** Sudre. — *R. timendus + ulmifolius* !

Diffère du *R. timendus* par ses feuilles blanches-tomenteuses en dessous, son inflorescence grande et lâche, très feuillée jusqu'au sommet, très multiflore, à fleurs dépassées par les bractées foliacées ; ses pétales sont roses ainsi que les étamines et les styles ; jeunes carpelles poilus. Stérile. Pollen à grains tous déformés.

Tarn : Fréjairolles, sous Teulet, au milieu des parents.

N° 240 — **R. litigiosus**. Sudre.

C'est la plante décrite dans la *Florule du Tarn* de Martrin-Donos, sous le nom de *R. Guentheri*. Elle rentre dans la série des *R. vestiti* Focke ; le vrai *R. Guentheri* W. N. appartient aux *R. glandulosi*. — Le *R. litigiosus* est bien fertile et a un pollen peu mélangé. Il n'est point d'origine hybride.

N° 160---**R. nothus**. Sudre, *Herbier* (1897)---*R. ulmifolius* + *Lloydianus*. Sudre, *Bull. Ass. pyr.* n° 160.

Je prie mes collègues qui ont reçu cette plante en 1896 de vouloir bien la désigner sous ce nouveau nom, la nomenclature de Schiede me paraissant absolument insuffisante surtout lorsqu'il s'agit de nommer avec précision des formes de *Rubus*.

Le *R. nothus* a été récemment récolté dans l'Ain par notre collègue M. Girod, et dans l'Ariège par M. Guilhot.

H. S.

N° 241 — **R. pseudo-Gilloti**. Sudre — *R. ulmifolius* + *Gilloti*.

Turion un peu pruneux, à aiguillons forts ; pétales larges, d'un rose vif ; étamines blanches dépassant les styles rouges ; carpelles glabres. Pollen à grains très inégaux (1/6 à peine de normaux) ; stérile. — Diffère du *Gilloti* par ses turions pruneux, ses folioles moins larges, à dents moins profondes et bien moins aiguës ; s'éloignent du *R. ulmifolius* par ses aiguillons vigoureux, et son inflorescence dense et hérissée.

Tarn : Loupiac, près de Sirvens, dans une haie, avec les parents.

242 — **R. pulvereus**. Sudre, *Herb.* (1896) — Gr. du *R. tomentosus* Bork.)

Turion glabrescent à faces excavées, à aiguillons robustes, droits ; feuilles 5-nées, d'un vert sombre, cendrées-tomenteuses au moins au sommet des tiges, à dents larges, peu profondes ; foliole terminale brièvement pétiolulée, ovale-rhomboidale, peu échancrée, aiguë ou peu acuminée ; rameau glabrescent à aiguillons falqués, à feuilles 3-5-nées, les supérieures cendrées-tomenteuses en dessous. Inflores-

cence poilue, à pédoncules étalés-dressés ; pétales rosés, atténués à la base ; filets blancs dépassant les styles verdâtres ; jeunes carpelles poilus. Fertile ; pollen presque pur (aux 9/10).

Tarn : S^t-Benoit-de-Carmaux, côte de l'atelier des mines.

H. S.

N° 243. — **R. pulverulentus**. Sudre Herb. (1896) —
R. ulmifolius + *tomentosus* v. *canescens*.

Je considère le *R. collinus* DC de l'Hérault comme résultant de la fécondation du *R. tomentosus* v. *canescens* par le *R. ulmifolius* et désigne sous le nom de *R. pulverulentus* les formes qui résultent de la fécondation du *R. ulmifolius* par le *R. tomentosus*. Ces formes ont les turions plus ou moins glauques comme le *R. ulmifolius*, mais les feuilles cendrées-tomenteuses en dessus et les fleurs ordinairement blanches comme le *R. tomentosus*.

Plantes ordinairement stériles et à pollen formé de grains presque tous déformés.

Tarn : Lescure, au Pélenas ; Vallée de la Vère près Laval, etc.

N° 244. — **R. sabulosus**. Sudre (Herb. 1896) — (*R. caesi*us gr.)

Turion arrondi, glauque, glabrescent, à glandes rares, à aiguillons faibles ; feuilles amples 3-nées, à stipules larges, vertes sur les deux faces, finement dentées ; foliole terminale à pétiole égalant presque la 1/2 de sa hauteur, orbiculaire-rhomboidale, échancrée, aiguë. Inflorescence corymbiforme, pauciflore, glanduleux ; calice un peu glanduleux, à lobes acuminés, relevés ; pétales roses, orbiculaires ; filets d'un rose vif dépassant les styles roses ; jeunes carpelles glabres ; drupéoles glauques ; plante fertile, à pollen pur.

Tarn : Albi, Castelnau-de-Lévis ; fourrés des bords du Tarn.

N° 178 --- **Rubus subdolanus**. Sudre, Bull. Ass. pyr. N° 178

Plante à pollen pur, accidentellement stérile en 1896, mais bien fertile en 1897 et 98 — N'est point hybride — Forme du groupe *R. ulmifolius* —

N° 245. — **R. tarnensis**. Sudre Herb. (1898) --- (Sect. des *R. Sylvatici*).

Turion à faces planes ou convexes, peu poilu, à aiguillons droits ou déclinés ; pétiole plan, à aiguillons falqués ; feuilles 5-nées, ordinairement vertes et peu poilues en-dessous, à dents fines, simples, presque égales ; foliole terminale à pétiole égalant la 1/2 de sa hauteur, largement ovale ou obovale, entière ou peu échancrée, peu acuminée ; rameau un peu anguleux, à aiguillons déclinés ou falqués,

à feuilles la plupart 3-nées, les supérieures parfois grises en-dessous. Inflorescence étroite, feuillée à la base, courtement hérissée, non glanduleux, à aiguillons peu nombreux ; pédoncules ascendants, pauciflore ; calice imparfaitement réfléchi, à lobes appendiculés ; pétales étroitement ovales, très rétrécis à la base d'un beau rose ; filets rouges dépassant les styles rouges ; jeunes carpelles un peu poilus. Fertile ; pollen un peu mélangé.

AC. dans tout le département du Tarn. — Le *Rubus* distribué par M. Coste sous le nom de *R. Clavaudi* Boul. ne paraît pas différer du *R. tarnensis* bien que les échantillons que j'ai reçus soient dépourvus de feuilles caulinaires. M. Boulay avait d'abord, en effet, cru pouvoir faire entrer la plante du Tarn dans la série de son *R. Clavaudi*, mais après avoir étudié les nombreux spécimens que je lui avais adressés pour ses *Rubi Gallici*, il m'écrivit en 1898 que ma plante ne concordait pas exactement avec le type *R. Clavaudi* et que peut-être pourrait-on voir dans la forme du Tarn une espèce régionale. C'est à la suite de ces observations que j'ai désigné ma plante sous le nom de *R. tarnensis*. — Le *R. tarnensis* appartient aux *R. sylvatici* Müll. gr. *grati* Nob.

H. S.

N° 246. --- **Rosa micrantha**. Sm. *var. albigensis*. Sudre.

Dans les environs d'Albi, le *Rosa sepium* Thuil. a constamment les fleurs blanches tandis que le *R. micrantha* Sm. les a roses.

Sur les côteaux de Marcrabières j'ai rencontré au milieu d'un grand nombre de buissons de *R. sepium*, un *Rosa* ayant bien l'aspect d'un *R. sepium*, avec des fleurs blanches, mais dont les pédicelles sont un peu glanduleux comme dans le *micrantha*. M. Crépin, à qui je l'ai soumis deux fois, le considère finalement comme une variété du *R. micrantha*. Ce *Rosa* paraît bien fructifier ; son pollen est fortement mélangé, mais il en est de même chez les *R. sepium* et *micrantha* et je ne crois pas qu'il soit d'origine hybride ; je le distribue sous le nom de *R. micrantha v. albigensis*.

H. S.

N° 247 — **Artemisia glutinosa** Gay. *var. humifusa*. Coste et Soulié

Sur la plage de Sérignan (Hérault), la forme typique de l'*A. glutinosa* Gay est représentée par de nombreuses touffes bien fournies et à tiges dressées ou ascendantes. La variété que nous distribuons sous le nom de *A. humifusa* forme au même endroit, dans les sables du bord de la mer, une colonie d'un aspect particulier. Les tiges et les rameaux sont tous couchés-étalés sur le sol et d'un vert jaunâtre ;

es fleurs, sensiblement plus petites. sont aussi plus glutineuses et plus odorantes.

H. COSTE

N° 248. --- **Hieracium. macrodon.** Sudre --- *H. fallens* de Martr! (pr. p.) non Jord; *H. robustum* de Martr. ! non Fr. --- *H. robustum* (type et var. *gracilentum*) Sudre, exc. Ass. pyr.

Les *H. fallens* et *robustum* de Martr. constituant une même forme du gr. *H. murorum* et ne pouvant être groupés sous le nom de *H. robustum* puisque Fries a décrit sous le même nom une plante de la section *Accipitrina*, je réunis ces deux formes sous le nom de *H. macrodon*.

H. S.

N° 249. --- **H. propinquum.** Sudre. (*H. boreale* gr.)

Caractères généraux de l'*H. dumosum* Jord., que je considère comme une sous-espèce de l'*H. boreale* Fr., mais feuilles constamment plus étroite, les inférieures lancéolées, très rétrécies à la base, les autres largement lancéolées ou étroitement ovales-lancéolées, toutes faiblement dentées; pédoncules et involucre couverts de longs poils blancs; styles livides.

Tarn: Rigole de Lampy; Salles, bois de Raoul; vallée du Cérou à Valarens; les Avalats; Mazamet, etc. *H. Pyr.*: gorge de Pierrefitte. *Corrèze*: bois de Bort. (M. GONOD D'ARTEMARE).

N° 250 --- **H. scabiosum** Sudre. --- (*H. boreale* gr.)

Tige dressée, hérissée à la base, à poils fortement tuberculeux et rendant la tige très rude dans toute sa longueur; feuilles nombreuses, également espacées, très rudes, d'un vert sombre ou noirâtres, largement lancéolées, très faiblement dentées, à dents peu nombreuses; les inférieures rétrécies en un court pétiole, les supérieures sessiles, arrondies et un peu embrassantes. Panicules grandes, lâches, à rameaux très rudes, dressés-étalés, à pédoncules épais, courts, munis de larges bractées, à poils rares ou nuls; capitules grands; involucre noirâtre, à poils courts, la plupart glanduleux; ligules d'un jaune clair à dents profondes; styles brunâtres; aigrette rousse.

Hab. — Rochers siliceux. *Tarn*: gorge de Durfort; vallée du Cérou, à Labastidette; *H. Pyr.*: entre Pierrefitte et Cauterets.

H. S.

N° 251 --- **Polygonum pseudo-Flagellare.** Charrel et Reynier..

Si, au lieu de créer une simple variété, nous nous servons ici du terme spécifique *pseudo-Flagellare* pour ce *Polygonum*, notre préten-

tion n'est pas de résoudre l'énigme de sa constitution intime. Est-il indépendant ou se rattache-t-il à un stirpe déjà établi ? Seul le monographe futur qui révisera le genre entier pourra éclaircir la chose grâce à la compétence spéciale dictant ses arrêts dans un groupe aussi obscur que la section *Aricularia*. Ignorant la décision à intervenir quant au maintien, comme espèce du *P. flagellare* Bert. (*P. romanum* Jacq. nom princeps pour plusieurs), nous avons fait usage de la particule *pseudo* laquelle a l'avantage de laisser libre l'interprétation anticipée soit de liens latents entre notre Renouée et le *flagellare*, soit d'une déviation parfaitement discernable de ce dernier.

Quoi qu'on présume à cet égard, après un examen attentif des *Polygonum* à racines vivaces de la région méditerranéenne, on verra d'une polymorphie désespérante, selon que l'observateur a sous les yeux la plante : 1° jeune, d'âge adulte, vieille ; 2° fleurie et fructifiée en automne ou en été ; 3° au cours de saisons tantôt pluvieuses, tantôt sèches ou encore d'un hiver tempéré, d'un printemps froid (cette dernière anomalie assez fréquente) ; 4° sur des sols divers : calcaire, silice, terre meuble, sablonneuse, compacte, argileuse, aride, ayant subi une fumure, etc.

Un botaniste sceptique objecterait-il que les caractères vraiment spécifiques ne subissent point de changement appréciable par suite des multiples complications d'âge, de saison, d'humidité, de chaleur, de perméabilité et de minéralisation du sol, il nous concédera qu'il est indispensable à l'espèce d'assurer, alors, nettement son autonomie dans des organes soustraits aux modifications du milieu ambiant. Quels sont en ce qui concerne le *Flagellare*, les organes où se cantonnent ces caractères spécifiques toujours reconnaissables malgré l'influence des agents physico-chimiques sur les racines, tiges, feuilles ?

Nos recherches furent difficiles quand nous tentâmes, sans parti pris, d'établir une limite ayant pour base la fleur et le fruit entre notre *pseudo-Flagellare* et les formes robustes de *Polygonum* voisins, dont le faciès décelait a priori des intermédiaires probables. En quête de particularités vraiment distinctives, nous constatâmes en herbier des erreurs de détermination commises par divers collecteurs. Sauf le *P. romanum* de l'Hérault (en France, est seule, d'après nous, véritablement *flagellare* la plante des mares de Rigault près d'Agde ou des anciennes carrières inondées de Roquehaute près de Béziers), maints exemplaires, étiquetés par des confrères pourtant capables, sont à coup sûr en dehors de l'espèce de Bertoloni. Inutile de contester les stations françaises autres que celles de l'Hérault, car en Provence, où a été surtout mentionné le *flagellare*, on l'a de même confondu :



méprise d'autant plus excusable, que les meilleures Flores contiennent une synonymie incompréhensible ou à peu près. Ainsi le *Prodromus* de De Candolle nous dit par l'organe de Meisner : « *P. romanum* Jacq. — *P. flagellare* Bert. — *P. controversum* Guss. » Or, MM. Battandier et Trabut (*Flore d'Algérie*) identifient « secundum Boissier » le *P. controversum* Guss. avec le *P. equisetiforme* Sibth. et Sm. Il s'ensuivrait que *P. romanum*, *P. Flagellare*, *P. controversum* et *P. equisetiforme* constituent une seule espèce. — ???

Une comparaison minutieuse du *Polygonum* de Marseille (assez abondant aux sablières de Mazargues, où son protéisme saute à l'œil) avec le *P. longipes* Halacsy et Charrel (*Oesterreiche Botanische Zeitschrift*, de Vienne, 1890, n° 4) nous a fait mettre à l'écart *controversum* et *equisetiforme*, nous prêtant trop au doute. Les échantillons d'Athènes et de Salonique du *longipes* se rapprochent beaucoup du *Polygonum* de Provence ; mais tout étant bien pesé, il existe entre les deux des différences assez notables pour ne pas réunir ce que la nature divise.

Notre *pseudo-Flagellare* présente non point dans l'unique état automnal de première floraison (exsiccata 1899, Association Pyrénéenne), mais durant son existence complète soumise aux accidents modificateurs dont il est question ci-dessus, des caractères généraux ainsi résumés :

Jeune, quand il fleurit-fructifie pour la première fois, muni d'une racine tout au plus pérennante, il serait facile de le confondre avec les *P. arenastrum* Bor., *P. microspermum* Ford., *P. nanetense* Gand., etc. Plus tard la racine prend une consistance ligneuse et une épaisseur autrement forte que dans n'importe quelle sous-espèce du *P. aviculare* L. : Il n'est pas rare de lui voir égaler en diamètre l'index ou le pouce ; ladite souche très tortueuse, rousse, ridée. Tiges longues, couchées, feuillées jusqu'au sommet, tendant à se dénuder vers le collet de la racine lorsque la plante vieillit (comme chez le *Flagellare*). Ramuscules nombreux, serrés, courts. Feuilles lancéolées plus ou moins grandes : Petites en automne, elles grossissent, avant le milieu de l'été, quelquefois du double ou quadruple, tout en demeurant planes, nerviées et subsessiles. Entre nœuds espacés à divers degrés, rapprochés dans la portion supérieure des tiges. Gâines discolorées : à base rougeâtre, multinerviée (au moins 3 nervures), fimbriées au sommet argenté scarieux. 3-5 fleurs axillaires, sessiles, petites, généralement blanches. Péricône herbacé aussi long que l'achaine. Ce dernier petit, trigone, fort obscurément ponctué, de couleur brune, non brillant (presque terne).—Teinte d'ensemble de la plante : glauque, parfois verte.

Telle est la diagnose de notre *Polygonum* cité, sous les noms de *flagellare*, *romanum*, *controversum*, entre la frontière italienne et l'embouchure du Rhône : Alpes-Maritimes (Ardoino, Thuret), Collobrières (Shuttleworth), le Luc et Saint-Tropez (Catalogue Saint-Lager), Toulon (Huet), Marseille (Reynier). On rencontrera indubitablement ce *P. pseudo-Flagellare* dans les sables littoraux du Languedoc et du Roussillon nous en avons pour garant une prétendue « forme » de *P. Roberti* distribuée de « la Nouvelle (Aude), octobre 1896 » nous y voyons notre *Polygonum* dans son jeune âge et à feuilles virescentes.

L. CHARREL ET A. REYNIER.

N° 252 --- **Serapias splendens**. Sudre. --- *Serapias lingua* + *Orchis laxiflora*.

Tubercules oblongs ; feuilles étroites ; tige de 2-3 dm. Épi lâche à 4-6 fleurs ; bractées plurinerviées, atteignant presque les divisions externes de la fleur. Divisions externes roses, veinées de pourpre, les deux latérales étalées, la supérieure appliquée contre les divisions internes ; celles-ci ovales-lancéolées, longuement acuminées. Labelle pourpre foncé, trilobé, un peu velouté ou glabre ; lobes latéraux entiers, non relevés, très étalés, le médian ovale, aigu, subtriangulaire, arqué, à bords ondulés, crispés ; une seule gibbosité : masses polliniques jaunes.

RRR. Vallée du Tarn, à Fabas, un peu en amont du village ; prés humides. En société avec le *Serapias lingua*, qui a évidemment servi de portes-graines, et à peu de distance de l'*Orchis laxiflora*, qui a joué le rôle de porte-pollen.

Le *Serapias laxiflora-lingua* de Lar. et Timb. Orch. hyb. Mém. 4, p. 38 et pl. 24 fig. 6, à bractées d'un pourpre vif égalant l'ovaire paraît beaucoup plus rapproché de l'*O. laxiflora* que le *S. splendens* ; il pourrait bien provenir de la fécondation de l'*O. laxiflora* par le *Serapias lingua*. (*S. complicata* G. Camus ?) J'ai distribué le *S. splendens* sous le nom de *S. Larambergnei*, ignorant que M. Camus (Stat. pl. hyb. p. 210) avait déjà désigné sous le même nom le *S. linguo cordigera* Lar. et Timb.

H. S.

RECTIFICATIONS

Hieracium Reuterianum Boiss. (Serbie 1897. Adamovic). Ce *Hieracium* est le *H. cernuum* Frivald! (non Fries)—sect. *australia*. Gr. *cernua* — *H. Reuterianum* Boiss. — *H. sparsum* Fries, non Frivald! *forma*.

H. cernuum Friv. (1836)! nomen antiquius servandum; nomen *cernuum* Fries (1844) recentius, mutandum! nomen *Reuterianum* Boissier, recentius, tantum pro synonymo servandum.

Arvet-Touvet!

Hieracium vivariense Jord. (*H. boreale* Fr. *forma*) exsic. 1897 Tarn.

Cette plante n'a pas le réceptacle du *boreale* Fr. ! il faut l'étudier sur un grand nombre d'exemplaires.

C'est le *H. laurinum* A. T. B *angustatum* A. T. *forma fuscidula*.

Arv. T.

Hieracium vasconicum Jord.

Mazamet, Tarn. 7^{bre} 96. Sudre.

— *H. boreale* Fries! *forma*!

Hieracium Jordani A. T. Valais exsic 97; ce n'est pas *H. Jordani* A. T. mais *H. pseudo-lanatum* Arv.-T. Hierac. alp. fr. p. 60. — *forma*! nouvelle espèce pour la Suisse.

Arvet-Touvet

H. ceratodon A. T. (exsic. 1897) est le *H. subcaesium* Fr. var. *oreites* A. T. catal. *forma*.

Vicia onobrychioïdes v. elegans n'est pas le *V. elegans* Gus. mais la variété *angustissima* Rouy fl. fr. V p. 228

Sinapis arvensis (Ariège) est l'*Erucastrum Pollichii* S. S.

Salvia lavandulifolia Vahl (Pyrénées or^{les}) diffère de la plante d'Espagne notamment par l'inflorescence courte et les fleurs plus petites; paraît une variété du *S. officinalis*.

Campanula tenella J. (Pyrénées orientales). Les échantillons distribués n'appartiennent pas au groupe des *C. pusilla*; par suite ce nom ne peut être exact.

(Obs. de M. Tétré)

Campanula farinosa Andz (Bouches du Rhône) ne répond pas à la description de Grenier et Godron.

Luzula Desvaurii (Ariège) Plante à étudier; n'est certainement pas le *L. Desvaurii*.

Juncus foliosus. (Hérault exsic. 1897) n'est qu'une forme (*elata*) du *J. bufonius*.

Notes de géographie botanique

Quatre plantes nouvelles pour le département du Finistère.

M. Tétrel, ancien receveur de l'enregistrement, emploie les loisirs que lui laisse sa retraite à l'étude des plantes, et surtout, à cause de sa santé qui ne lui permet pas de longues excursions, à la révision de son herbier. Il m'a communiqué diverses plantes récoltées par lui en 1861 aux environs de Ploudalmézeau, dont les trois suivantes au moins sont nouvelles pour notre département.

1° *Batrachium lutarium* (Revel). A peu près identique à la plante de la Gironde, réceptacle hérissé ; carpelles moins nombreux ; bien différent des autres formes du *B. Lenormandi*, lequel a d'ailleurs des feuilles très variables.

2° *Polycarpon alsinifolium* Dc. Le seul échantillon que j'aie vu est identique aux spécimens de l'Hérault distribués par la société dauphinoise sous n° 4099 (Rouy III p. 313). J'ai trouvé la même plante au milieu du *P. tetraphyllum* type dans des exsiccata de Coimbra (Moller).

3° *Cyperus badius* Dsf

4° Moi-même j'ai récolté cette année dans plusieurs localités du Finistère (à Penhars, Quimerch, etc.) la forme du *Viola Riviniana* à laquelle M. Corbière a donné le nom de var. *ericetorum*. M. Corbière a confirmé ma détermination. Par contre, M. Alfred Chabert considère notre plante comme très différente de son *V. arenicola*. (R. F. III p. 159). Cette opinion confirme de tous points l'impression que j'avais eue en comparant la plante bretonne avec le *Viola* de Fontainebleau.

L. G.

Le directeur prie instamment MM. les associés qui ne l'ont pas fait encore, de lui envoyer leur photographie pour l'album de la Société.

Quimper. — Imp. EMILE COSQUER, 20, Rue Keréon.